

# Concours de printemps

21 et 22 mai 2022

Centre sportif Espace Val– Couvet

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>Organisateur</b>              | FSG les Verrières   |
| <b>Lieu</b>                      | Centre sportif Espace Val, 2108 Couvet  |
| <b>Catégories</b>                | Catégories 1 à 4 filles et garçons, canton de Neuchâtel<br>Catégories 5 à 7, D & H, canton de Neuchâtel et invité(e)s   |
| <b>Délai d'inscription</b>       | <b>Mercredi 2 mars 2022</b>   |
| <b>Finance d'inscription</b>     | CHF 25.- par gymnaste (carnet et insigne en sus)  |
| <b>Finance de garantie</b>       | CHF 200.- par société   |
| <b>Facturation</b>               | La société reçoit une facture qui comprend la finance de garantie, le montant des inscriptions et les frais de carnets et d'insignes commandés  |
| <b>Juges</b>                     | Chaque société doit inscrire le nombre de juges demandé par le responsable juge et déterminé sur la base du nombre de gymnastes inscrits.<br><br>Le délai d'inscription des juges est fixé au 1 <sup>er</sup> mai 2022.   |
| <b>Assurance</b>                 | Chaque gymnaste doit être assuré(e) personnellement contre les accidents.   |
| <b>Autres infos</b>              | La compétition se déroulera selon les prescriptions COVID en vigueur au moment de celle-ci, sur la base d'un protocole avalisé par l'autorité compétente (si nécessaire). Ces règles seront communiquées en temps voulu.<br><br>Échauffement sur chaque engin de concours avant le passage à l'engin.<br><br>L'horaire de concours est communiqué 15 jours au moins avant le concours (uniquement tournus de départ).<br><br>L'appel se fait à la table de concours au plus tard 30 min. avant l'entrée des gymnastes.  |
| <b>Prescriptions de concours</b> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les prescriptions de concours de la FSG, dernière édition, font foi.</li> <li>2. Rotations : reck-sol-anneaux-saut-barres parallèles sous réserve de modifications liées au plan COVID.</li> <li>3. Possibilité de passer les catégories 1 à 7.</li> <li>4. Des modifications de l'inscription sont possibles, avec frais (cf. §9.3 des prescriptions de concours 2021).</li> <li>5. Les absents doivent être annoncés jusqu'au vendredi avant la compétition à 12h00 (sous peine de frais).</li> <li>6. Les moniteurs sont priés d'aller contrôler les notes après la fin du tournus.</li> </ol> |
| <b>Résultats</b>                 | Un classement filles et un classement garçons pour chaque catégorie.<br><br>40% des gymnastes classé(e)s reçoivent une distinction.   |